



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Huitième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP

Les jeunes parlementaires se mobilisent pour le climat

15 et 16 juin 2022, Charm el-Cheikh (Égypte)

Note d'orientation

Les Conférences mondiales annuelles des jeunes parlementaires de l'UIP offrent une tribune exceptionnelle permettant aux jeunes parlementaires de se réunir, d'échanger, d'apprendre et d'élaborer des stratégies communes et novatrices afin de promouvoir l'autonomisation des jeunes. Depuis 2014, celles-ci ont abordé des questions liées à l'autonomisation des jeunes et fourni des orientations stratégiques dans des domaines tels que la participation politique, la paix et la prospérité, les Objectifs de développement durable (ODD), l'inclusion sociale et économique, l'éducation, l'emploi, le bien-être et la reprise post-pandémie de COVID-19. Cette conférence poursuivra l'objectif dédié à l'autonomisation des jeunes parlementaires et de la jeunesse, cette fois sur le thème de l'action en faveur du climat.

En 2022, aucune question n'est aussi urgente ni existentielle que les actions à mener pour lutter contre les changements climatiques et le réchauffement planétaire. Les changements climatiques ne connaissent pas de frontières. Ils sont non seulement devenus une priorité absolue aux niveaux mondial et national, mais ont également appelé les jeunes de la société civile partout à travers le monde à exiger des actes et des résultats de leurs dirigeants politiques. Les jeunes parlementaires, dont beaucoup se sont engagés en politique pour pouvoir contribuer à l'action politique en faveur du climat, sont idéalement placés pour sensibiliser les jeunes pro-climat de la société civile à l'action parlementaire et relayer leurs points de vue dans les processus de prise de décisions.

La huitième Conférence mondiale des jeunes parlementaires réunira des jeunes parlementaires du monde entier pour coordonner les mesures parlementaires visant à atténuer l'impact des changements climatiques et à maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 °C, et de préférence en dessous de 1,5 °C, conformément à l'Accord de Paris. Elle sera également l'occasion d'échanger des idées, de partager des expériences et des bonnes pratiques sur les moyens de tirer parti de l'engagement et de la créativité des jeunes, mais aussi de relayer leurs points de vue pour qu'ils soient mieux à même de faire entendre leur voix et d'influer sur les lois et les politiques liées au climat.

Les séances de la Conférence porteront sur quatre thèmes principaux :

- 1. Les changements climatiques : situation, effets et droits de l'homme.** Outre les répercussions de la hausse des températures sur l'environnement, il y a également des conséquences sur le plan humain. La Conférence fera le point sur la situation climatique actuelle et la réaction de la communauté internationale, et le lien établi avec la protection et le respect des droits de l'homme. Cela comprend l'impact des changements climatiques sur la sécurité humaine et les groupes vulnérables, mais également le concept de *justice climatique* comme action juridique pour protéger les droits humains des générations futures.
- 2. Les initiatives parlementaires visant à lutter contre les changements climatiques.** Les jeunes parlementaires ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre les changements climatiques, de la participation à l'élaboration de nouvelles lois et à la révision des budgets nationaux, à l'application des outils de contrôle pour suivre la mise en œuvre par les pouvoirs publics des engagements sur le climat. La Conférence mettra en avant des exemples illustrant ce que les jeunes parlementaires peuvent faire pour jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques. Elle explorera par ailleurs la démarche de plus en plus fréquente de budgétisation environnementale des dépenses de l'État, ou « budgétisation verte ». Le concept et l'expérience des parlements dans la réduction de leur

propre empreinte écologique pour être plus respectueux de l'environnement (parlements « verts ») seront également présentés.

3. **Les changements climatiques et la société civile.** En tant que représentants des citoyens, les jeunes parlementaires sont idéalement placés pour sensibiliser les jeunes et les groupes de la société civile – notamment les groupes de jeunes – à l'action parlementaire en matière de lutte contre les changements climatiques. La Conférence examinera dans quelle mesure il est possible de resserrer les liens et de renforcer la participation du public, mais également de mieux faire entendre la voix de la jeunesse au parlement. Une présentation du Rapport parlementaire mondial 2022 consacré à la nécessité d'associer le public aux activités du parlement produit par l'UIP et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sera effectuée.
4. **Aider les pays en développement à lutter contre les changements climatiques.** Tous les pays doivent pouvoir disposer des moyens nécessaires pour financer et élaborer des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ; toutefois, ce besoin est particulièrement urgent dans le monde en développement. La Conférence explorera les moyens dont disposent les parlements pour faciliter la coopération au développement entre les pays développés et les pays en développement en vue d'œuvrer ensemble pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux aux fins du développement durable.

Les débats s'appuieront principalement sur le partage de lois, de politiques et de pratiques créatives pour agir en faveur du climat. La Conférence présentera un ensemble d'études de cas, d'intervenants inspirés et d'exposés techniques visant à préparer les jeunes parlementaires à jouer un rôle moteur à cet égard dans leurs pays. **Les délégués sont encouragés à venir préparés avec des exemples de bonnes pratiques de leurs pays d'origine à partager avec leurs homologues.**

Enfin, la Conférence sera l'occasion de promouvoir la campagne ***Je dis oui à plus de jeunes au parlement !*** de l'UIP. Celle-ci a été menée par le Forum des jeunes parlementaires de l'UIP et s'articule autour de six engagements choisis par les jeunes parlementaires eux-mêmes comme étant les plus efficaces pour inciter à l'action. Elle vise à encourager les dirigeants, les Présidents de parlement et les parlementaires de tous âges à engager des réformes visant à renforcer la représentation des jeunes dans les parlements en prenant un ou plusieurs engagements et en œuvrant pour les honorer. Les participants à la Conférence sont encouragés à s'associer à la campagne via le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : www.ipu.org/fr/je-dis-oui.